

Opération de distribution de bons de caisse à Libreville

Un site internet pour localiser son bon de caisse

AJT
Libreville/Gabon

DANS le cadre de la mise sous bons de caisse des agents publics de l'État, des dispositions ont été mises en place pour faciliter les différentes opérations. On note, entre autres, la répartition des fonctionnaires suivant leur administration d'origine et la présence des repré-

sentants des structures bancaires sur les lieux des retraits des bons de caisses. A côté de cela, on note surtout, le site internet : www.bondecaisse.ga. La plate-forme numérique établie par le ministère du Budget et des Comptes publics permet ainsi au fonctionnaire, concerné par l'opération, de localiser son bon de caisse et de le retirer suivant l'ordre établi par les organisateurs. "En pas-

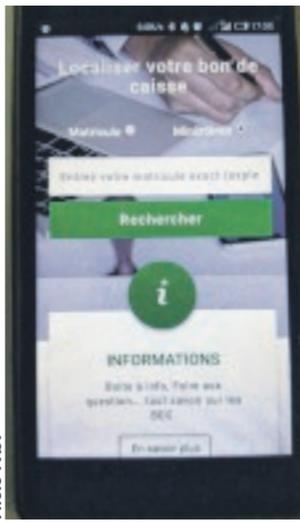


Photo : AJT

sant par le site, vous gagnez du temps. Vous entrez simplement votre numéro matricule et les informations s'affichent : la date de retrait selon la programmation de la Solde, le lieu et l'heure. Vous pouvez également procéder en entrant dans la fenêtre indiquée

Le site internet mis en place pour localiser son bon de caisse, est accessible depuis son téléphone portable.

le nom de votre ministère de tutelle. La différence est que par cette option vous avez le programme de retrait en entier. Je suis de l'Économie numérique, j'attends donc le 21, comme cela est indiqué pour aller récupérer mon bon de caisse à l'ancien siège de la BEAC", a confié un fonctionnaire rencontré hier. Et de poursuivre : "S'il y a cacophonie sur les sites, c'est parce que beaucoup ne veulent pas s'informer. Normale-

ment, chacun est programmé suivant un ordre alphabétique. Il faut donc aller sur le lien, regarder et voir quel jour vous êtes convoqué. C'est un collègue qui m'a transféré le lien via WhatsApp, je l'ai utilisé. D'ailleurs ce lien est partagé depuis deux jours sur les téléphones des uns et des autres. J'invite donc les collègues fonctionnaires à regarder même ceux qui sont hors de Libreville, parce qu'on ne sait jamais !"

Trois questions à...

...Alexis Arnaud Ndengue : " Nous avons enregistré une grande affluence "

Propos recueillis par : Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

Le superviseur du site 1 logé au ministère de la Fonction publique décrit l'ambiance de la journée d'hier sur l'espace placé sous sa responsabilité, tout en relevant les dysfonctionnements enregistrés ça et là au cours de cette phase de lancement, et en assurant que ceux-ci vont rapidement être rattrapés, l'opération se déroulant jusqu'au 28 juillet.

L'union. Comment l'opération de retrait de bons de caisse se déroule-t-elle sur le site de la Fonction dont vous assurez la supervision ?

Alexis Arnaud Ndengue : "Nous avons enregistré depuis hier une grande affluence. Ce site gère spécialement le département de l'Énergie. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les agents qui ont afflué ici sont repartis satisfaits. Ils ont eu l'occasion de retirer leurs bons de caisse, sur présentation des documents exigés, notamment la présence spéciale au poste et l'attestation de prise de service la plus récente, l'attestation de nomination à fonction pour les titulaires, ainsi que la photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, récépissé avec photo). Dans l'ensemble, tout s'est bien passé. Nous n'avons pas enregistré de dérapages. Je pense d'ailleurs que tout le monde est reparti satisfait".

Quelques agents de l'État ont exprimé leur mécon-



Photo : F. M. MOMBO

Alexis Arnaud Ndengue : "Des petits dysfonctionnements surviennent mais nous allons les maîtriser progressivement".

tentement à l'issue de cette première journée, se plaignant de nombreux dysfonctionnements dans cette phase de lancement...

- "Vous savez, le début de toute opération ne se déroule toujours pas sans difficultés. Il faut le reconnaître. Des petits dysfonctionnements arrivent toujours à survenir, soit parce que tout le monde n'est pas au même niveau d'information ou soit parce que la nature des documents fournis n'est pas conforme à la règle. C'est le cas de ce qui s'est produit ici : nous avons vu des usagers arriver avec des documents scannés. Ce qui n'est pas admis dans le cadre de cette opération".

Pouvez-vous les rassurer que tout se déroulera dans de bonnes conditions ?

- "L'opération s'étend jusqu'au 28 juillet prochain. Pour cela, nous recevons les agents tous les jours jusqu'à 17 h 30. Après cela, nous nous retrouvons au back-office entre collègues, en fin de journée, pour faire le point et statuer sur les situations n'ayant pas été prises en compte, notamment les cas d'omission de matricules. Nous faisons tout pour rattraper et corriger ces erreurs. Les agents peuvent donc être rassurés à ce niveau que tout est fait et mis en place pour que l'opération se déroule normalement et sans difficultés. Après le 25 juillet, nous ouvrirons la phase des réclamations. Notre back-office sert justement à régler tous ces problèmes là, qui sont, entre autres, la prise en compte des nouveaux codes d'affectation. Parce qu'on se rend compte que plusieurs agents ne sont pas logés dans leurs lieux d'affectation. Ce qui devra nous conduire à réactualiser notre fichier".

Enseignement supérieur/Conseil d'administration de l'Université des sciences et techniques de Masuku (USTM)

Trois candidatures retenues pour le poste de recteur

AEE
Libreville/Gabon

TROIS candidatures au poste de recteur ont été retenues au terme du Conseil d'administration de l'Université des sciences et techniques de Masuku (USTM) présidé par le ministre d'État, ministre de l'Enseignement supérieur, Jean de Dieu Moukagni Iwangou et qui s'est tenu du 7 au 8 juillet 2018 à l'Hôtel de Ville de Franceville, dans le Haut-Ogooué. Sur les cinq postulants du départ, le professeur titulaire Crépin Ella Missang est arrivé en tête, suivi des



Photo : D.R.

Les trois candidats retenus pour briguer le poste de recteur de l'USTM.

deux maîtres de conférences Bill Raphaël Bikanga et Maurice Ognalaga. Dès l'entame des travaux, le président de céans, le

ministre d'Etat Moukagni Iwangou, a mis l'accent sur l'adoption du règlement intérieur des Conseils d'administration des universités et grandes écoles,



Photo : D.R.

La séance des travaux du Conseil d'administration de l'USTM, présidée par le ministre d'Etat à l'Enseignement supérieur, Jean de Dieu Moukagni Iwangou.

et des dispositions devant régir la sélection des candidats au poste de recteur de l'université. Lesquelles prévoient que ne peut être candidat au poste de rec-

teur de l'USTM qu'un enseignant permanent de ladite université, de grade minimum de maître de conférences et capitalisant une expérience profes-

sionnelle de dix années. Cinq candidats ont donc rempli ces conditions. Après audition de ces derniers - exercice au cours duquel chacun d'eux a présenté son plan de gouvernance universitaire pour les trois prochaines années auprès d'un collège électoral de 25 membres - les trois noms précités ont été retenus au terme du vote. Rappelons que le prochain recteur de l'USMT sera choisi par le gouvernement sur les trois candidats retenus par le Conseil d'administration, lors d'un Conseil des ministres. Au même titre que ceux des autres universités et grandes écoles gabonaises.